

Occitan : Bel Kacem, Pellerin et le conseiller régional Grosclaude démantèlent la France

écrit par Jean Lafitte | 20 juin 2015





Langues régionales : la France à découper

Dans un [article précédent](#) paru sur Boulevard Voltaire, j'ai appelé l'attention sur l'incapacité juridique et pratique de la *Charte européenne* pour revitaliser des langues régionales quasi mortes, alors qu'elle est grosse de graves conséquences latérales par la probable extension "républicaine" de ses mesures aux langues de l'immigration.

Il me paraît nécessaire maintenant d'insister sur l'aveuglement choquant des politiques sur la manœuvre politicienne où s'insère le combat pour ces langues et notamment celles qu'on dit d'oc.

Mieux que tout discours, la carte ci-dessus prise sur le site du conseiller régional d'Aquitaine David Grosclaude :

<http://r-p-s.info/+David-Grosclaude-+>

La carte montre le but de ces gens-là : ériger des circonscriptions nouvelles manifestement détachées de ce qui resterait de la France.

« Occitània » note, à la mode archaïque du mouvement occitaniste, le même mot sans accent apparu en 1838 chez un potier poète de Clermont-l'Hérault, par adaptation du français *Occitanie* attesté depuis 1644 ; celui-ci traduisait le latin *Occitania* par lequel les États de Languedoc nommaient leur province sur les jetons qu'ils frappaient depuis 1634 à l'occasion de leurs sessions. C'est donc une extension récente, à tous les pays où l'on parla les langues d'oc, du nom savant de la province de Languedoc de l'Ancien régime.

Or, lorsque ce mouvement présente des candidats aux élections, ses scores tournent autour de 2 %, témoins de l'indifférence, voire du rejet des électeurs. D'où la manœuvre consistant à créer des institutions publiques dont la compétence territoriale s'étendrait à tout l'ancien domaine linguistique d'oc, avec des cartes bien coloriées pour façonner les esprits.

C'est ainsi qu'en juin 2014, à l'initiative de M. Grosclaude en Aquitaine et de son homologue M. Latrubesse en Midi-Pyrénées, ces deux régions ont décidé de créer un « *Office public de la langue occitane* » (OPLO) qui aurait la forme d'un Groupement d'intérêt public (GIP) auquel devraient s'associer « *d'autres partenaires, comme l'État ou d'autres Régions* ». Pour tâcher d'obtenir l'indispensable accord de l'État, M. Grosclaude a entamé le 27 mai une « grève de la faim » bien réussie, puisque par lettre du 3 juin, les ministres de la culture et de l'éducation ont promis aux deux présidents de régions un arrêté interministériel « d'approbation de la

convention constitutive du GIP OPL0 ». On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un scénario soigneusement préparé entre complices...

<http://r-p-s.info/Nous-avons-gagne-Qu-avem-ganhat>



Nous avons gagné / Qu'avem ganhat <- Le 4 juin

Je suis heureux d'annoncer à tous ceux qui m'ont soutenu depuis une semaine qu'ils ont gagné une victoire. Le document que je demandais depuis le 27 mai m'est parvenu à 19h30. C'est un document adressé aux deux présidents des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées sous la forme d'une lettre signée par les deux ministres de l'Éducation et de la Culture.

Dans cette lettre, l'État s'engage à autoriser la création de l'Office Public de la Langue Occitane et à s'y associer. C'est un élément nouveau.

En effet l'État sera dans l'Office Public de la Langue Occitane. Cela veut dire qu'il participera à son fonctionnement aux côtés des régions et aussi à son financement. C'est un élément que nous n'avions pas pu obtenir avant votre mobilisation. La lettre précise que l'OPL0 verra le jour avant la fin de l'été.

Tout cela prouve que lorsque nous nous rassemblons pour demander ce qui est dû à la promotion de notre langue, nous pouvons l'obtenir.

Certes j'ai été obligé d'employer un moyen d'action hors-norme. Je l'ai fait parce que j'y étais obligé, considérant que j'avais utilisé tous les moyens classiques.

Je retiens de ces jours une mobilisation sans comparaison avec tout ce que j'ai connu par le passé dans mes combats pour la langue occitane. J'ai été très touché par la réaction spontanée de tous ceux qui m'ont soutenu.

Je prends donc la décision d'arrêter mon action. J'ai obtenu ce que je demandais.

Il reste d'autres combats à mener. Nous avons prouvé que nous en avons la capacité.

Je demande à ceux qui peuvent être présent demain, dès 16h30 devant le Conseil Régional d'Aquitaine de venir fêter cette victoire en faveur d'une politique publique pour la langue occitane, décidée par deux assemblées régionales qui ont pris conscience de leur responsabilité en ce domaine.

Enfin pour ceux qui se sont préoccupés de ma santé, je tiens à leur dire que cette semaine a été longue mais qu'elle ne devrait pas avoir de suites négatives pour moi. Je verrai dès demain un médecin et on fera un bilan.

David Grosclaude

Conseiller régional d'Aquitania

Répondre à cet article

Mais ce qui est certain, c'est que la découpe de la France est en marche avec l'assentiment de deux ministres.

Où est passé donc l'article 1^{er} de la Constitution « La France est une République **indivisible**,... » ? Certes, depuis 1994, la forfaiture n'est plus sanctionnée par le Code pénal, remplacée par des circonstances aggravantes pour certaines infractions ; mais le peuple de France finira peut-être par ne plus supporter ceux qui, aux plus hautes responsabilités de

l'État, trahissent la France, jusque dans son institution républicaine.

En complément, on examinera cette page qui nous informe sur la création il y a 3 ans d'un organisme « scientifique » de « régulation de la langue occitane » :

http://www.locirdoc.fr/E_loblog/?p=3042

Même les Catalans d'Espagne sont dans le coup !

Ce « Congrès » déjà porté par les fonds publics, doit être bientôt supporté par le nouvel organisme approuvé par l'État, l'« *Office public de la langue occitane* » ou OPLO.

Moins il y a de locuteurs authentiques, et même de locuteurs tout court, plus il y a d'organismes payés par le contribuable... et tendant à découper la France !

Et je ne parle pas de l'artificialité de la "novlangue" qu'ils régulent et font enseigner, bien loin de la conservation du patrimoine linguistique hérité des anciens dans chaque territoire.

C'est la France elle-même qui est en jeu, et entre la paresse naturelle et le cumul des mandats, nos politiques de tous bords trouvent cela trop compliqué et signent les chèques en blanc... contre la France.

Jean Lafitte